

# VILLEFRANCHE *Infos*

## Bulletin municipal de Villefranche d'Albigeois – Janvier 2020 – N°7

### EDITO

Chères Villefranchoises, Chers Villefranchois,

Une nouvelle année commence et ce nouveau bulletin semestriel me donne l'occasion, ainsi qu'à toute l'équipe municipale, de vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour 2020.

Puisse 2020 prioritairement être porteuse d'une bonne santé pour chacun d'entre vous.

Nous formulons ensuite des vœux d'énergie, d'enthousiasme et de sincérité dans tout ce que vous souhaitez entreprendre.

Enfin, la prospérité de vie, pour toutes et tous, dans notre village est notre souhait le plus cher.

Par la poursuite de sa rénovation, d'une part, mais aussi par l'accompagnement des femmes et des hommes qui ont envie de s'engager et de le servir, d'autre part. Toutes les contributions positives, les initiatives collectives cohérentes, dans l'intérêt général, tant dans l'animation que dans le développement économique et social de Villefranche sont les bienvenues.

La vie dans un village comme le nôtre, c'est-à-dire, sans les richesses ni les moyens techniques de la ville, sans l'accessibilité aisée à tous les services publics, à l'emploi ou à tous les soins, cette vie nous offre l'opportunité de relativiser, de nous rendre compte que rien n'est acquis facilement et définitivement. Mais, au final, avec un peu de patience, de compréhension, de don de soi aussi, nous nous rendons compte que nous n'avons pas tant à nous plaindre.

Les élus d'une commune n'ont pas réponse à tout. Ils font de leur mieux, au service de leurs concitoyens.

Ces derniers sont le centre de leurs préoccupations, sans que cela ne se voie obligatoirement de l'extérieur.

Sans cesse les élus sont sollicités, avec respect, parfois avec brutalité, ce qui ne les empêche pas de donner suite, s'appuyant sur les employés municipaux mobilisés au quotidien.

Les six années passées se sont déroulées follement vite.

Elles ont certes été le siège de tensions et d'impasses momentanées, mais en vérité de beaucoup de moments agréables, simples, intenses, récompensant la volonté affirmée de progresser, de voir éclore des projets, de les construire, de les défendre.

Je remercie vivement les femmes et les hommes, qui m'entourent depuis plus de 3 ans pour leur constance, leur soutien, leur patience, le temps consacré à la chose publique, à la vie de la cité. Partager une conviction et une ambition au service d'un territoire et de ses habitants est tellement porteur et motivant !

Vous l'aurez constaté, l'amélioration de l'attractivité de notre village se poursuit par l'aménagement de sa place emblématique de la bascule qui sera terminée début mars, puis par la partie du vieux village, rue et place de l'église, place du Château.

Il s'agit à présent de lui donner corps, présence, vitalité grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux commerces et activités. Le PLU récemment voté offrira cette opportunité et aux propriétaires, je l'espère, celle de valoriser utilement leurs biens.

La quête de maintien et de renforcement de la présence de toutes les professions de santé sur notre territoire, à commencer par les médecins sera plus que jamais au centre des préoccupations.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2020 et pour vous inviter à venir la célébrer avec les nouveaux arrivants, comme à l'habitude, le dimanche 26 janvier !

Valérie Vithe  
Maire de Villefranche d'Albigeois

SOMMAIRE	pages
Conseil municipal	2-8
Vie communale et intercommunale	9-11
Zoom sur...	12-13
Culture, loisirs, solidarité	14-17
Environnement, citoyenneté	18
Actualités – Etat civil	19
Agenda 2 <sup>ème</sup> semestre 2019	20

## Conseil municipal

### FINANCES

*Extrait des délibérations de la séance du 16 septembre 2019*

#### ➤ Budget communal - Décision modificative n°2

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre-bourg, le Trésor Public demande de procéder à des opérations d'ordre. Celles-ci n'ont aucun effet sur le budget, le Trésor Public demande de déstocker ces sommes qui sont bloquées sur des comptes d'attente.

Lors de l'élaboration du budget, les dépenses de contribution à l'éclairage public n'avaient pas été prévues, Madame le maire propose de diminuer le compte 022 « dépenses imprévues » pour abonder le compte 65 « maintenance éclairage public » d'un montant de 2 160 euros.

Il faut procéder également à des modifications d'affectations de compte pour toiletter des amortissements de travaux des années antérieures.

Ces jeux d'écritures sont demandés par la Trésorerie et sont des opérations purement comptables.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget communal, section d'investissement et section de fonctionnement.

*Extrait des délibérations de la séance du 9 décembre 2019*

#### ➤ Budget principal - Décision modificative n°3

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée est du village, cinq terrains ont été achetés à l'euro symbolique. Les frais d'actes notariés avaient été évalués au budget primitif 2019 à 1 000,00 €. Les frais réels s'élèvent à 1 937,42 €.

Il convient par conséquent d'augmenter le chapitre 011 « charges à caractère général », article 6227 « frais d'actes et de contentieux » de 937,42 €.

Les cinq terrains de cette même opération ont été achetés à l'euro symbolique, ces dépenses n'ont pas été prévues au budget primitif 2019.

Il convient donc d'abonder le chapitre 21 - Immobilisations corporelles, terrains nus - en conséquence.

Enfin, certaines dépenses courantes de fonctionnement du budget général nécessitent de réajuster la répartition des affectations budgétaires

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget communal, section d'investissement et section de fonctionnement.

#### ➤ Tarifs communaux 2020

Madame le maire rappelle les tarifs municipaux et redevances en vigueur.

Elle fait état des recettes et dépenses, qui correspondent aux attendus budgétaires.

Après débat, il est proposé de maintenir les tarifs 2019 en 2020, sauf pour le prix forfaitaire de réalisation d'un branchement d'eaux usées ordinaire qui est fixé à 2 300 € TTC au lieu de 2 200 € TTC pour tenir compte des évolutions de prix des prestations.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs communaux suivants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### ➤ Admissions en non-valeurs

Madame le maire présente au conseil municipal l'état des admissions en non-valeur proposé par le comptable public d'un montant total de 310,40 € répartis sur les exercices 2015 à 2018.

Un des redevables d'impayés de cantine et de garderie, pour un montant total de 195,54 euros, bénéficie toujours de ces services. Il est par conséquent proposé de ne pas admettre cette somme en non-valeur et de lui demander de régulariser sa situation, avec l'établissement d'un échéancier avec le Trésor Public.

Pour les autres sommes, il a été impossible au Trésor Public de recouvrer cette somme correspondant à des titres de recettes de l'année 2015, 2016, 2017 et 2018.

Les poursuites effectuées par la trésorerie, lettre de relance, mise en demeure, oppositions à un tiers détenteur auprès de la CAF, ont été sans effet.

Il est proposé par conséquent d'admettre la somme résiduelle de 114,86 euros en non-valeur sur les 310,10 € proposés.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces admissions en non-valeurs.

### ➤ **Avenant n° 1 au marché 18 020 : Travaux d'aménagement et de valorisation du bourg entre de Villefranche d'Albigeois - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers**

#### *Tranche ferme*

Dans le cadre des travaux d'aménagement le réseau de collecte des eaux usées n'était pas accessible lors de la phase projet. Il a été nécessaire de reprendre les réseaux d'assainissement sous trottoirs ainsi que les branchements individuels avec pose de boîtes de branchement permettant l'entretien de la partie publique comme de la partie privée en cas d'obstruction, pour un montant global de 208 544,05 € HT soit 250 252,86 € TTC

Par ailleurs, des quantités supplémentaires et des réajustements à la baisse en fonction des quantités réelles utilisées sont également décomptées pour la reprise des trottoirs avenue de Millau à partir du n°56 (et en face) jusqu'au rond-point, ainsi que pour le reprofilage de la chaussée sur le même secteur. Ces travaux représentent un surcoût de 99 626,36 € HT soit 119 551,63 € TTC.

#### *Tranche optionnelle n°1*

Elle consiste à remanier entièrement la place de la Bascule, l'aire de jeux attenante et leurs abords.

Pendant la phase préparatoire à l'exécution des travaux, le projet d'aménagement de la place de la bascule a été modifié afin d'apporter plus de confort d'utilisation. Les revêtements de sol ont été changés pour des pierres plus résistantes. L'aire de pétanque a été déplacée et agrandie.

Ces prestations représentent un coût supplémentaire 5 848,26 € HT soit 7 017,91 € TTC.

Par ailleurs, afin d'anticiper le déploiement futur du réseau fibre optique, il a été décidé de mettre en place 3 fourreaux TPC 42/45 vers Mouziéys et de les laisser en attente dans une nouvelle chambre de tirage (en limite d'aménagement).

Ces prestations représentent un coût supplémentaire 4 908,42 € HT soit 5 080,10 € TTC, qui sera pris en charge par le Département dans le cadre de sa délégation de maîtrise d'ouvrage.

Considérant la nécessité de modifier le planning d'exécution et d'acter des adaptations techniques apportées à la tranche ferme et à la tranche optionnelle n°1, le conseil municipal décide de conclure deux avenants, concernant respectivement les tranches ferme et optionnelle n°1 au marché 18 020.

### ➤ **Opération bourg centre – Tranche ferme d'études et de travaux - Prise en compte des dépenses d'assainissement**

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de Villefranche d'Albigeois, le remaniement de la RD999 et de ses trottoirs ont nécessité au préalable de réhabiliter le réseau d'eaux usées situé sous trottoir, certaines traversées de route et les branchements existants en installant notamment des regards de façades permettant l'entretien et l'hydrocurage individuel de ces derniers.

Le montant des travaux (passage caméra inclus) réalisés dans le cadre de la tranche ferme s'élève à 257 141,314 euros TTC. Cette somme a été payée sur les budgets d'assainissement 2018 et 2019, avec une avance de trésorerie du budget général. Le financement de cette dépense se fait exclusivement par emprunt. Or l'emprunt de 800 000 euros a été contracté en 2018 et versé exclusivement au budget général sur lequel il est prévu de le rembourser en capital et en intérêts annuellement.

Il s'agit par conséquent par la présente de procéder au versement d'une somme de 260 000 euros TTC (257 141 euros TTC arrondis), du budget général au budget assainissement. Les conditions de remboursement seront prévues ultérieurement.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget communal, section d'investissement et section de fonctionnement en conséquence.

### ➤ **Avenant au marché de travaux de réalisation d'un multi-accueil enfance jeunesse à Villefranche d'Albigeois**

Certains lots ont fait l'objet d'adaptations techniques rendues nécessaires au fur et à mesure de l'évolution du chantier, à savoir :

#### **Lot 1 : Maçonnerie Gros œuvre**

Réalisation de longrines en sous œuvre pour la création de l'ouverture à l'arrière de l'habitation existante et réalisation d'une poutre IPE pour ouverture de refend, canalisations eaux pluviales raccordées chemin de la Fount del Bes, branchements et encastrement coffret ENEDIS sur avenue de Millau, remplacement de plancher bois par hourdis isolant  
+ 11 486,30 € HT

#### **Lot 4 : Cloisons sèches isolation**

Suppression de l'isolation en sous face de plancher - 448,00 € HT

#### **Lot 5 : Menuiseries extérieures - Serrurerie**

Mise en place de garde-corps extérieurs sur baies ouvrantes (demande PMI), fourniture d'une porte de façade de liaison avec le bâtiment école + 3 216,37 € HT

#### **Lot 7 : Plomberie Sanitaire VMC Chauffage**

Transformation des sanitaires + 565,94 € HT

#### **Lot 9 : Peintures et sols**

Le plancher existant a été abandonné. Les travaux d'isolation de l'ancien plancher supprimé ne seront pas exécutés :  
- 3 152,00 € HT

Le conseil municipal décide à l'unanimité de conclure un avenant au marché 18-023 afin d'acter des adaptations techniques apportées en cours de chantier et la plus-value globale de 11 668,61 € HT.

### ➤ **Attribution d'une subvention exceptionnelle**

L'association "Familles Rurales de Villefranche d'Albigeois" sollicite auprès de la commune une subvention exceptionnelle pour financer le déplacement à Paris des 13 jeunes villefranchois du Chantier Loisirs Jeunes et des 3 animateurs au cours duquel le groupe a reçu le 2<sup>ème</sup> Prix national du civisme, le 3 décembre dernier.

A l'appui de cette demande en date du 26 octobre 2019, l'association a adressé un dossier de demande d'aides assorti d'un plan de financement.

Sur un montant global de dépenses de 3 000 euros, les familles verseront 400 euros ; la communauté de communes sollicitée versera 300 euros.

Le conseil municipal note et regrette l'absence de financement apporté par la Fédération Nationale et Départementale de Familles Rurales.

Par ailleurs, seuls 13 adolescents sur 19 concernés par le prix ont pu se rendre à Paris.

Le conseil municipal décide à la majorité (2 abstentions : S. GRIMAL, A. GALINIER) d'accorder cette subvention exceptionnelle de 400 €.

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

*Extrait des délibérations de la séance du 16 septembre 2019*

### ➤ **Convention de mise à disposition de parcelles pour le cheminement piétonnier secteur de Fount Berbi**

La commune a réalisé fin 2018 – début 2019 un chemin piétonnier le long et en contrebas de la RD N°999, depuis le bas de parcelle où se situent les ateliers municipaux jusqu'à hauteur de l'habitation de M. et Mme Astié.

Cette réalisation a pu se concrétiser grâce l'accord des 3 propriétaires concernés par les parcelles privées ainsi traversée : Monsieur Jacques Héral, Monsieur Clément Soulages et Monsieur et Madame Jean Astié.

Afin de pérenniser ce tracé et ce chemin utilisé désormais par de nombreux villefrancois et promeneurs, il convient de définir les conditions de cette mise à disposition de parcelles privées et d'autorisations de passage.

Cette convention n'est pas constitutive de droit ni de servitude susceptibles de grever les propriétés en question et elle n'est pas assimilable à un bail.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de convention de mise à disposition de parcelles pour le cheminement piétonnier secteur de Fount Berbi et remercie chaleureusement les propriétaires pour leur participation désintéressée à l'agrément des habitants du village.

### ➤ **Approbation du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et du plan communal de sauvegarde (PCS)**

Conformément aux obligations faite aux communes, une commission composée de Patrick Ramond, Sylvie Escafre-Piberne, Alain Jourde, Nadine Gross, Michel Carrière, Jean-Pierre Roquefeuil s'est réunie pour établir le Plan Communal de Sauvegarde.

Celui-ci a été réalisé en deux étapes :

- la rédaction d'un DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) définissant les différents risques auxquels sont exposés les habitants de la commune et les personnes en transit,
- la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde et de ses fiches actions.

Il s'agit d'un document de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Madame le maire lit et commente les deux documents, puis énumère les risques de la commune dans un premier temps et les moyens à mettre en œuvre en cas de crise dans un deuxième temps.

Chaque membre du conseil prend note de ces documents destinés à l'information préventive et à la protection des populations.

Après présentation de ces documents, le conseil municipal les valide à l'unanimité et autorise madame le maire à signer l'arrêté approuvant le Plan Communal de Sauvegarde de Villefranche d'Albigeois.

## PERSONNEL MUNICIPAL

*Extrait des délibérations de la séance du 9 décembre 2019*

### ➤ **Adhésion au service de Médecine de Prévention et de Santé du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn**

Madame le maire indique que la surveillance médicale des agents était assurée jusqu'à présent par le Service Paritaire de Santé au Travail du Tarn.

Elle précise la possibilité pour le Centre de Gestion de gérer un service de médecine de Prévention, conformément aux dispositions de l'article 26-1 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Elle donne lecture de la convention proposée par le Centre De Gestion du Tarn qui comprend à la fois :

- La surveillance médicale,
- L'action en milieu de travail,
- La prévention des risques professionnels,
- Le maintien à l'emploi ou le reclassement,

Elle précise que cette convention prévoit en particulier des tarifs fixés à 95 € par agent de droit public (stagiaire, titulaire, contractuel) et 100 € par agent de droit privé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Elle souligne l'opportunité pour la collectivité de pouvoir bénéficier d'un service pluridisciplinaire et au meilleur coût en adhérant au service de médecine de prévention et de santé au travail géré directement par le Centre de Gestion.

Le conseil municipal, autorise à l'unanimité madame la maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine de prévention et de santé au travail du Centre de Gestion du Tarn, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### AFFAIRES SOCIALES

*Extrait de la séance du 16 septembre 2019*

#### ➤ **Projet de santé : démarches**

Madame le maire dresse le bilan des démarches entreprises depuis 3 ans avec les professionnels de santé du secteur avec la problématique de dynamiser l'offre médicale sur Villefranche d'Albigeois.

##### ◆ **Etat des lieux**

La commune réunit actuellement dans son centre bourg et dans un rayon de moins d'1km : 2 médecins généralistes, 1 pharmacie, 4 cabinets d'infirmiers libéraux (9 professionnels), 1 cabinet dentaire (2 professionnels), 1 podologue, 1 cabinet de kinésithérapie (3 professionnels).

La problématique la plus prégnante est celle des deux médecins qui ont atteint l'âge de départ à la retraite et dont un seul dispose d'un bien susceptible d'être loué ou vendu à son (ses) successeur(s).

La commune ne dispose d'aucun bien mobilier, même à rénover, permettant de répondre aux besoins précités.

◆ **En décembre 2016**, le PLU de Villefranche d'Albigeois a été modifié après enquête publique en vue de permettre la constructibilité d'un terrain communal sis avenue de Mouzieys pour permettre la construction de bâtiments dédiés à l'installation de professionnels de santé, de professions paramédicales et de bien-être, de manière à éviter toute spéculation.

◆ **En avril 2017**, un projet de division des lots et d'aménagement de stationnement a été travaillé et a abouti en octobre 2017 au dépôt d'un permis d'aménager de 4 lots à vendre de 800 m<sup>2</sup> sur le terrain communal en question, accordé **en décembre 2017**. La commune et la CCMAV viabiliseront le terrain (réseaux, voirie, stationnement,...). L'aménagement est prévu au budget communal.

◆ **Le 29 mars 2018**, la municipalité réunit tous les professionnels de santé villefranchois pour connaître leurs attentes, leurs besoins, leur souhait de travailler collectivement au maintien et au maillage de l'activité médicale, de soins et paramédical sur le territoire.

En conclusion, tous les professionnels présents s'accordent à trouver un intérêt d'un affichage d'un groupement de professionnels pour rendre mieux attractif le territoire, au moins vis-à-vis de l'accueil de futurs médecins. Pourquoi pas sous la forme d'une maison pluri professionnelle de santé.

◆ **25 avril 2018**, une nouvelle rencontre a pu avoir lieu en présence de l'ARS, de la CPAM, référent installation du Département du Tarn, d'un médecin de la Fédération Occitanie des MSP

Pour la mise en place d'un projet de MSP, il faut a minima deux médecins et des professionnels paramédicaux. Les infirmiers n'y sont pas favorables et préféreraient participer à la mise en place d'une équipe de soins primaires, qui n'ouvre cependant pas aux mêmes financements de fonctionnement coordonné entre professionnels

◆ **Le 29 novembre 2018**, est organisée la visite très instructive de la MSP du Ségala à Mirandol Bourgoignac.

### ◆ De janvier à juillet 2019

Des réunions régulières ont lieu pour réfléchir à une mise en réseau de professionnels de santé du territoire sous la forme d'une maison pluri professionnelle de santé, le projet d'un bâtiment pour ce qui concerne la partie villefranchoise s'intégrant dans le projet général de la CCMAV de réalisation d'un pôle de santé éclaté (Alban, Villefranche, Teillet), en partenariat avec Trébas.

La mairie s'est engagée à la demande des professionnels de santé à chiffrer un projet de bâtiment, avec un investisseur privé, intéressé pour financer l'investissement d'un bâtiment commun entre professionnels. Ce bâtiment établi sur le lot 1 du terrain situé avenue de Mouzieys comporterait 4 cabinets, un accueil secrétariat, une salle d'attente, des locaux communs, pour un loyer de 500 euros par mois pour chaque cabinet de 25 m<sup>2</sup> plutôt destinés aux médecins et de 310 euros par mois pour chaque cabinet de 16 m<sup>2</sup> plutôt destiné aux infirmiers ou professionnels externes (locaux en commun inclus).

Après discussion et un premier positionnement favorable à la mise en œuvre de ce projet avec location des locaux aux professionnels directement ou via leur association, le projet a été rejeté, les professionnels préférant un portage intégral par la (les) collectivité(s), malgré le rallongement des délais et les difficultés administratives et financières que cette solution va générer.

### ◆ 27 août 2019

Les professionnels de santé s'organisent en association qui dépose ses statuts à la préfecture :

#### **« ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU VILLEFRANCHOIS.**

*Objet : créer un réseau de soins primaire centré sur les patients ; améliorer l'offre de soins locale par la coordination synergique des acteurs de soins et médicaux sociaux ; améliorer la qualité des soins par une amélioration partagée des savoirs professionnels ; améliorer la promotion de la santé sur le secteur de population concernée par une communication adaptée et homogène ; favoriser une formation des professionnels de santé et une formation interprofessionnelle*

*Siège : mairie de Villefranche d'Albigeois »*

### ◆ EN CONCLUSION

Le projet immobilier, s'il avait pu aboutir aurait permis d'apporter une réponse rapide aux besoins et à la venue de jeunes médecins sur la commune.

Pour autant, les élus s'accordent à encourager les professionnels de santé du villefranchois à se réunir dans les meilleurs délais et à mettre en place un projet de santé suffisamment précis et attractif pour permettre l'élaboration d'une demande d'aide à l'établissement d'une maison pluri professionnelle de santé auprès des instances représentatives que sont l'ARS, le Département, la Région et l'Etat, pour les financements.

La municipalité apportera son soutien à un projet d'organisation commune et de coordination de soins, un projet cohérent sur le territoire au-delà même du territoire communal et facilitateur de l'installation des jeunes médecins (encouragement également à accueillir des internes).

## INTERCOMMUNALITE

*Extrait des délibérations de la séance du 9 décembre 2019*

### ➤ **Convention pour le faucardage des voies communautaires avec la communauté des communes des Monts d'Alban et du Villefranchois**

La communauté de communes confie depuis quelques années aux communes d'Ambialet et de Villefranche d'Albigeois le faucardage sur les voiries communautaires situées sur leur territoire. Les travaux comprennent trois passages : deux

passages pour les travaux d'accotement et un passage pour les travaux d'accotement, de nettoyage des talus et des fossés. Le montant de ces travaux est de 3 525.03 € auquel il faut rajouter des passages supplémentaires pour un montant de 938.23 €. Les travaux de faucardage réalisés par la commune pour le compte de la CCMAV sont évalués à 4 463.26 €.

Les élus municipaux font remarquer que ce prix au ml pourrait être réévalué à la hausse chaque année.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de convention avec la CCMAV.

### ➤ **Financement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Haut Dadou jusqu'à la fin des travaux programmés.**

Après la réalisation d'une phase de diagnostic il a été décidé en conseil communautaire de proposer l'adoption d'une convention d'OPAH entre l'ANAH, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et la Communauté de Communes Centre Tarn (la précédente opération qui avait duré 5 ans avec été signée en partenariat avec Val 81). Il s'agit à présent d'adopter le projet de convention d'OPAH qui fixera les conditions de pilotage de l'OPAH du Haut Dadou, notamment les objectifs de logements à rénover et les enveloppes financières consacrées par chaque signataire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la participation de la Commune au financement de l'OPAH durant les 3 ans à venir dans les conditions financières qui consisteront à :

-mobiliser prioritairement les reversements au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour financer cette opération dont le bénéfice retombe directement dans la vie locale et communale,

-prendre en charge une contribution aux aides aux travaux, pour les cibles prioritaires retenues par la Communauté de Communes, à hauteur de 50% en prenant en compte le montant des travaux subventionnés. Ces cibles devront avoir fait l'objet d'un vote unanime auquel les représentants communaux auront pu prendre part.

-financer les opérations complémentaires (façades, information énergie, aménagement d'espaces publics, création ou réhabilitation de locaux commerciaux ...) avec le conseil et l'appui de la CCMAV pour le montage de ces opérations et la recherche de financements complémentaires.

### ➤ **Conventions de partenariat avec la CCMAV :**

**-pour la mise en place d'un poste d'animation et de gestion informatique pour l'année scolaire 2019/2020**

**-de fournitures des repas aux enfants de l'accueil de loisirs intercommunal de la CCMAV**

**-de fonctionnement pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) extrascolaire du mercredi en 2020**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les 3 conventions précitées dans les mêmes conditions que l'exercice précédent.

### ➤ **Approbation du rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable (SIAH du Dadou), de l'assainissement collectif (commune de Villefranche) et de l'assainissement non collectif (CCMAV) - exercice 2018**

En vertu de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque collectivité concernée doit produire chaque année le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS).

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le conseil municipal prend acte des 3 rapports établis pour l'année 2018 et le secrétariat est chargé de les mettre à la disposition des usagers qui le souhaitent en mairie.

# Vie communale

## Sécurisation de l'école publique et de la cantine

Afin de répondre aux besoins matériels de mise en œuvre des PPMS attentat/intrusion et en réponse à une instruction commune aux ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale, la commune a réalisé l'été 2019 les investissements suivants :

- acquisition d'un système d'alarme central et 8 points de déclenchement individuel
- pose de films occultants anti-flagrants aux  $\frac{3}{4}$  de hauteur des fenêtres (avec visibilité depuis l'intérieur) sur les fenêtres donnant vers l'extérieur et la cour centrale, à l'école et à la cantine
- changements de deux portes et renforcements des fermetures intérieures des existantes et renforcer deux portes existantes.



Cet investissement de 13 100,54 euros a été financé à hauteur de 7 622 € par l'Etat sur réponse concluante de la commune à un appel à projet en avril 2019. Ces équipements viennent compléter des visiophones déjà acquis en 2017. Parallèlement, la garderie actuelle s'est vue équipée d'une VMC pour un montant de 2 205 euros.

La municipalité, au-delà des efforts d'investissement annuels pour l'école publique et des 800 euros par école de subvention annuelle, a consacré cette année encore près de 64 000 euros de frais de fonctionnement à l'école publique, soit plus de 700 euros par enfant, remboursés également à l'école privée en proportion du nombre d'enfants accueillis (20 151 € reversés en 2019).

## Loi EGAlim : un repas végétarien obligatoire par semaine

Comme toutes les 6 semaines, le 2 décembre dernier, les parents d'élèves volontaires des deux écoles, les représentants élus des communes de Mouzieys-Teulet et Villefranche, la directrice de la micro-crèche, la nutritionniste et la responsable de la cantine scolaire se sont réunis.



Repas de Noël 2019 à la cantine

Après examen du fonctionnement courant du restaurant scolaire, il a été convenu de la manière de mettre en application la loi Agriculture et alimentation (EGAlim). Dès la rentrée de janvier 2020, un repas par semaine ne proposera que des protéines soit animales, à base d'œufs ou de lait, soit végétales, en remplacement de la viande ou du poisson.

Ce dispositif rendu obligatoire fait l'objet d'une expérimentation jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

## Opération fruits et lait à la récré

Le programme « Fruits et légumes à l'école et lait et produits laitiers à l'école » associe action éducative et distribution de fruits et légumes, de lait et de produits laitiers. Il est conduit grâce au soutien de l'Union Européenne.

L'objectif est d'éveiller le goût des enfants et des adolescents par la découverte et le jeu et leur faire adopter de bonnes habitudes alimentaires.

La commune de Villefranche a fait le choix d'y participer. Les quantités annuelles de fruits et légumes et de produits laitiers utilisés et valorisés dans les menus du restaurant scolaire sont soigneusement comptabilisés par la responsable, Brigitte Cuq. Déclarées auprès de l'organisme France Agrimer, elles permettent à la commune de bénéficier d'une subvention annuelle sur leur achat.



En guise d'incitation et de récompense, des sets de table à colorier ont été distribués aux enfants au cours du mois de décembre pendant la garderie. Une sélection sera envoyée sur une plateforme dédiée pour édition de sets de table plastifiés, utilisables chaque jour.

# Vie communale et intercommunale

## Multi-accueil enfance jeunesse : le chantier avance !

Cet été, après désamiantage des locaux existants, les terrassements et des empièvements réalisés, la dalle d'extension du bâtiment et de l'entrée a été coulée.

Le 9 août étaient livrées les IPN destinées à soutenir le mur existant au moment de la création de l'ouverture principale de la façade sud.

Depuis, élévations de l'extension, ouvertures de refend et au niveau du pignon ont été exécutées, de même que les démolitions intérieures.

Le second œuvre intervient désormais depuis deux mois : menuiserie, plâtrerie, électricité, tous les corps de métiers sont à pied d'œuvre.

Fin décembre, le revêtement de façade a enfin pu être projeté après des semaines d'intempéries.

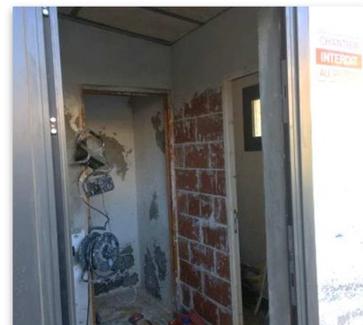
Les finitions sont en cours et le mobilier va être commandé. Le bâtiment sera fin prêt à accueillir enfants et associations à la rentrée de septembre 2020.



## Rénovation des toilettes de la salle polyvalente

La rénovation des sanitaires de la salle polyvalente est en cours. Dans les deux emplacements actuels, les WC « à la turque » sont supprimés.

L'un comprendra un toilette sera aménagé aux « normes WC handicapés », avec lave-mains. Il sera **accessible pour toute personne en fauteuil roulant ou qui souffre de problèmes de mobilité**. L'autre, après création d'une cloison, permettra le positionnement deux wc mixtes et de deux lave-mains associés. La faïence et le carrelage au sol seront entièrement renouvelés. Ces travaux sont réalisés en régie et seront terminés pour février 2020.



## PLAN LOCAL DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le 23 décembre 2019, le conseil communautaire a approuvé le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

**Petit rappel :** le PLU est un document d'urbanisme réglementaire et juridique de portée générale .Il détermine la vocation des terrains et la localisation des activités à travers un zonage, ainsi que les conditions de constructibilité ou de protection des différents secteurs du territoire.

La différence fondamentale entre un PLU et un PLUI est son échelle d'application : le même document s'applique à toutes les communes de l'intercommunalité.

Dès son approbation, le PLUi s'impose à tous – particuliers, entreprises, administrations, etc. – et sert de référence à l'instruction des demandes d'occupation

et d'utilisation du sol tels que les permis de construire, d'aménager ou de démolir. Il remplace ainsi les documents d'urbanisme communaux.

**Cependant, l'instruction de ces permis et de toutes les autorisations au titre du droit des sols reste sous la responsabilité des maires de chaque commune.**

**Elle est confiée à la Direction Départementale des Territoires du Tarn (81)**

Il n'y a donc **aucune modification pour les citoyens concernant les démarches à accomplir** pour obtenir ces autorisations. **Chaque commune conserve son identité et ses particularités. Les permis de construire et autres autorisations continuent d'être déposés à la mairie de sa commune.**

C'est le maire qui signe les autorisations d'urbanisme sur son territoire.

## Bien vieillir, tous concernés !

Chez les personnes avançant dans l'âge, l'étape préalable à la dépendance est ce qu'on appelle la fragilité. Le repérage des personnes âgées fragiles sur le territoire de la CCMAV et de la commune de Villefranche est un projet de plusieurs mois en partenariat avec le gérontopôle de Toulouse qui l'a déjà mis en place sur le territoire Toulousain. Il devrait se concrétiser en 2020.

3 médecins sont partenaires (Dr Gimenez - Villefranche, Dr Bardy - Alban et Dr Rivera- Alban), ainsi que le cabinet infirmier Cariou-Jacques et le SSIAD d'Alban.

**Courant 2020, les personnes de plus de 70 ans du territoire recevront donc un autoquestionnaire à retourner à la Communauté de Communes à l'aide d'une enveloppe préimprimée jointe.**

**Gratuit et sans engagement**, ce questionnaire sera analysé par le Gérontopôle de Toulouse. Si les médecins décèlent un risque de fragilité, un entretien avec une infirmière partenaire sera proposé gratuitement à domicile afin de faire le point et de proposer des actions préventives pour rester le plus longtemps possible en pleine forme et à domicile (atelier d'activités physiques adaptées, atelier alimentation, cuisine, ...). Tout l'intérêt de cette opération réside en cet entretien de proximité, sans déplacement nécessaire. **Les personnes de plus de 70 ans, leur entourage et aidants au quotidien sont donc encouragés à l'arrivée du questionnaire à le compléter et à le renvoyer.**



## Une nouvelle animatrice pour l'EVS



L'Espace de Vie Sociale (EVS) propose et développe à partir d'initiatives locales, des activités qui renforcent les liens sociaux et les solidarités de voisinage.

Il vient compléter et aider à coordonner les nombreuses actions déjà mise en place par les associations locales.

Clémence Marietta a pris la suite de la coordination et de l'animation de l'EVS d'Alban, en remplacement de Pauline Paredes, fin septembre 2019.

Une série d'activités de l'EVS a été organisée d'octobre à décembre, consacrée à la santé.

Les instants thé se poursuivent chaque 2ème mardi du mois à la médiathèque de Villefranche.

D'autres activités sont en cours de mise en place ou de redémarrage. Programme à découvrir sur : <http://www.montsalban-villefranchois.fr/au-quotidien/espace-de-vie-sociale/>

Vous êtes un particulier ou une association ?

Vous souhaitez mettre en place ou renforcer des animations, en lien avec votre association et d'autres du territoire ?

Vous recherchez des bénévoles ou êtes volontaire pour participer à un projet collectif d'animation ?

**Clémence vous reçoit sur rendez-vous les lundis et jeudis de 9h à 12h et reste à votre écoute au 05.63.79.26.70 ou par mail : [evs@ccmav.fr](mailto:evs@ccmav.fr)**

## Une nouvelle OPAH débute

Après le succès de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) menée entre 2013 et 2018, une analyse des besoins des ménages en matière de rénovation des logements a été menée. Plus de 150 personnes de la CCMAV ont déjà fait part de leur intérêt pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement !

Aussi, en partenariat avec la Communauté de Communes Centre Tarn, la CCMAV met en place une nouvelle OPAH qui débutera début 2020.

**Si vous souhaitez rénover votre logement contactez les animateurs de l'OPAH à partir du mois de février 2020 au 05 63 79 26 70.**

Ils vous fourniront des conseils gratuits, neutres et indépendants. **Ils sont les seuls habilités à vous accompagner pour monter ce type de dossier sur la commune de Villefranche et sur le territoire de la CCMAV.**



### L'aménagement de la place de la bascule : un espace partagé en construction

Depuis octobre 2019, les équipes de Colas et Cap TP s'activent place de la bascule. L'aménagement projeté s'articule autour de 2 lieux, place publique et espace vert de détente, qui s'interpénètrent pour ne constituer, au final, qu'un seul ensemble cohérent qui répond à plusieurs attentes multifonctionnelles.

Tout d'abord, cette place est et sera le théâtre d'animations, comme par exemple le marché du dimanche matin. Afin de donner plus de visibilité à ces animations, la place a été élargie le long de l'avenue d'Albi (1) en déplaçant le transformateur et la bascule. La mise en place d'un éclairage adapté qui sera implanté courant janvier, un mât aiguille, contribuera également à améliorer leur visibilité, même dans les conditions de faibles luminosités.

En complément, la place a d'ores et déjà été équipée d'une borne foraine (2) (prises électriques) rétractable afin de faciliter l'alimentation électrique des animations.

Enfin, un grand panneau lumineux à messages variables permettra de diffuser une information dynamique sur l'actualité du village.

Cet aménagement doit également mettre en scène un espace de rencontre propice à la détente et au bien-être. C'est ainsi que deux alignements d'arbres symétriques (3) ont été plantés pour encadrer la place de manière équilibrée. Ces dix micocouliers baigneront de leurs ombres 5 bancs et trois petits îlots végétaux (4) répartis sur la place. En complément, deux grandes jardinières banc encadreront le carrefour avec la route de Mouzieys devant la poste. Enfin, pour couronner le tout, la place sera harmonieusement revêtue de dallage en pierres alterné de béton désactivé (5). Ceux-ci seront mis en œuvre à compter du début janvier 2020 sur la structure de la place déjà réalisée (empierrement + grave ciment).

Cette place doit aussi servir d'aire d'arrêt accueillante pour les automobilistes de passage. C'est dans cet objectif, qu'une aire de pique-nique a été créée (6). Elle constitue une zone de transition autour de laquelle s'articule la partie minérale de la place et la partie espace vert. Il s'agit d'un espace enherbé déjà réalisé et qui s'inscrit dans le prolongement de la trame minérale de la place. Cet espace sera équipé prochainement de deux tables. Deux autres tables compléteront ce dispositif côté aire de jeux.

La partie « espaces verts » de cet aménagement doit permettre aux enfants de se dépenser et de jouer en toute sécurité. C'est ainsi, qu'il sera délimité dans sa totalité par une clôture basse avec portillons (7) constituant ainsi un petit parc sécurisé. Ce parc comprendra une aire de jeux répondant aux dernières normes de sécurité. Cette aire de jeux est en cours de réalisation et comporte deux zones correspondant à deux catégories d'âge (8). L'une d'elle sera équipée d'un revêtement souple qui habillera la dalle béton qui a été mise en œuvre.

En complément, hormis l'aire de jeux, ce nouvel espace vert comprendra un grand terrain de pétanque dont la structure en empierrement est actuellement visible près du transformateur (9). Cet équipement qui répond à une attente forte des villefranchois, participe à l'animation intergénérationnelle de la place de la bascule.

Enfin, la place de la bascule doit permettre le stationnement de véhicules. Un parking de 16 places (10) sera réalisé le long de l'avenue de Mouzieys. Il a déjà été équipé d'une borne de recharge pour les voitures électriques (11).

En attendant la réhabilitation et la réaffectation de l'immeuble donnant sur la place, celle-ci, rénovée, doit aider à promouvoir et amplifier la qualité de vie, le dynamisme et l'attractivité qui caractérise notre village.

#### Plantations et mobilier urbain en traversée de village

Le troisième tronçon du chantier le long de la RD n°999 s'est terminé le 26 septembre.

Les entreprises se sont employées depuis aux finitions, à la pose du mobilier urbain (potelets, barrières, candélabres renouvelés) et aux plantations, fin novembre.

Aux entrées Est et Ouest, ont été plantés des poiriers à fleurs.

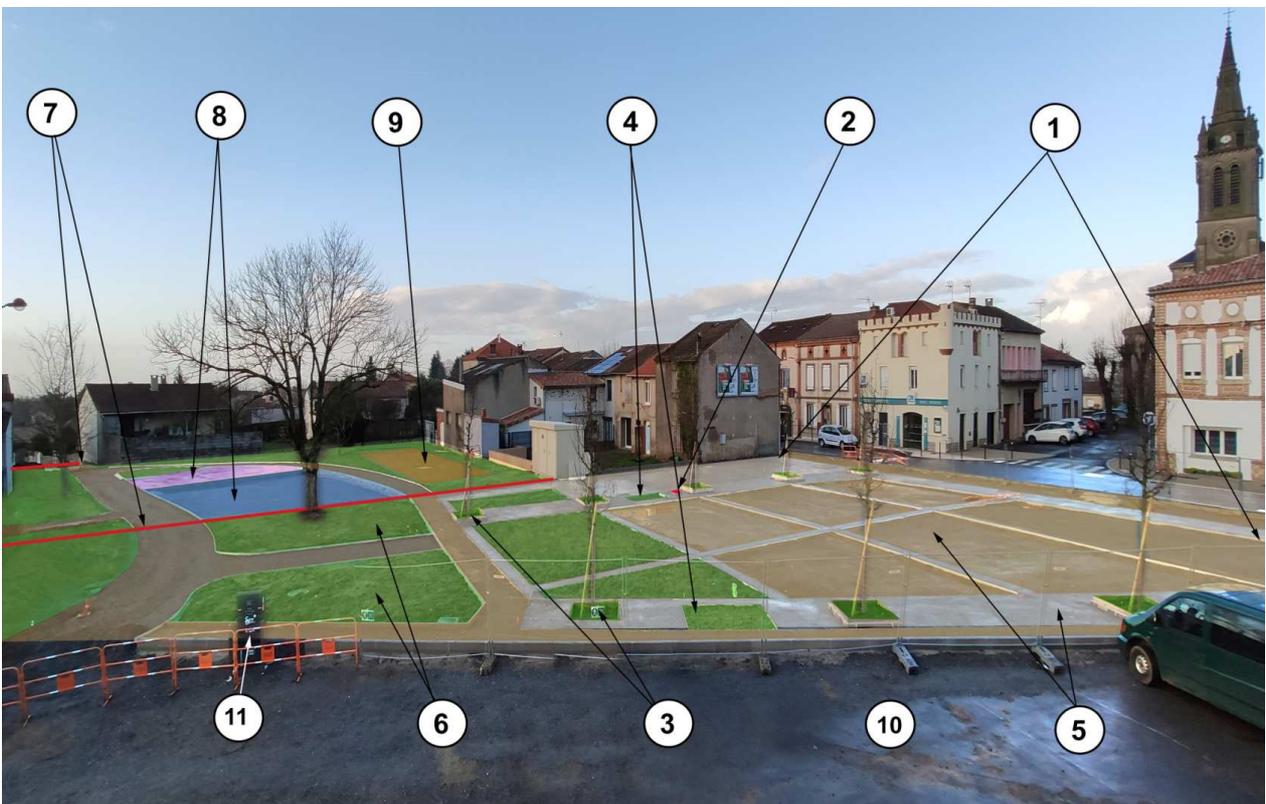
Dans le centre, des troènes aux feuilles persistantes.



# ZOOM SUR.....



*Vue actuelle*



*Projection*

### PRINCIPALES ANIMATIONS DU 2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2019 ET A VENIR...

#### On a joué, marché, dansé... pour la 1<sup>ère</sup> édition d'Octobre Rose dans le Villefranchois!

Les habitants du Villefranchois et des alentours ont répondu présents aux diverses animations organisées ce week-end dans le cadre d'Octobre Rose.

Le Comité des fêtes, l'ADMR, l'association Familles Rurales de Villefranche, l'association 4 com'une, l'association « Léopard du bien-être », le cœur de Monts d'Alban... s'étaient mobilisés pour concocter un programme festif destiné à réunir le plus grand nombre pour faire connaître la nécessaire prévention du cancer au stade le plus précoce.

Tournoi de belote, match de rugby à XIII, bal populaire, marche, pétanque, ateliers de massage et de relaxation, concert de chorale ont réuni les habitants et permis aux bénévoles de la Ligue contre le Cancer d'expliquer tout l'intérêt du dépistage.

Mireille Viguier, représentante de la Ligue contre le Cancer était présente, tout au long du week-end aux côtés de Michel Saunal, qui a impulsé localement la manifestation, et de Patrick Merle pour rappeler qu'avec près de 49 000 nouveaux cas par an, le cancer du sein est le plus fréquent chez la femme.



C'est la première cause de décès par cancer en France. L'occasion aussi de rappeler à quel point le dépistage est important puisque seulement une femme sur deux réalise ce contrôle dans le Tarn. Pourtant dans 90 % des cas lorsque le cancer du sein est dépisté à temps, il y a guérison.

Le week-end s'est terminé par un moment de convivialité offert par la municipalité à la Salle du Foyer de la mairie, où tous les bénévoles et participants ont été remerciés et félicités pour cette action commune, qui témoigne de la capacité de chacun à s'engager et à révéler la force du collectif.

#### Médailles d'honneur pour les jeunes du chantier loisirs de Familles Rurales



Mercredi 9 octobre 2019 s'est déroulée dans les salons de la Préfecture la cérémonie de remise de récompenses et de médailles d'honneur aux Tarnais s'étant illustrés pour leurs actes de courage, de dévouement et de civisme.

19 ados du chantier loisirs de l'Association Familles rurales de Villefranche d'Albigeois ont été mis à l'honneur par Monsieur le Préfet du Tarn et Jean-Claude Zytka, Président Départemental de l'Association National des Membres de l'Ordre National du Mérite.

Valérie Vithe et Florence Durand, représentant les communes de Villefranche et d'Ambialet qui encouragent le

groupe d'adolescents en lui confiant chaque année un chantier loisirs contribuant à l'embellissement du village, étaient présentes pour partager ce beau moment et féliciter les jeunes, ainsi que les animateurs fidèles et particulièrement impliqués dans l'association Familles Rurales, autour de Luc Milhau, président. Ce même soir, dans les salons de la Préfecture, le groupe a appris que le Jury National du Prix, réuni le 16 Septembre à l'Hôtel National des Invalides, leur avait décerné le 2<sup>ème</sup> Prix National du Civisme (acte collectif).

Grâce notamment à une subvention de la commune de Villefranche et de la CCMAV, 13 jeunes accompagnés de 3 animateurs se sont vus remettre le prix au nom de tout le groupe le lundi 3 décembre 2019, à Paris, lors des cérémonies commémorant l'anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle.

Ils ont également eu le privilège de raviver la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe. Un bel encouragement pour ces jeunes qui sont à saluer pour leur investissement et leur esprit de solidarité, mais aussi pour leurs cadets qui sont à nouveau très nombreux inscrits cette année.



## Culture, loisirs, solidarité...

### 11 novembre sur le thème de la paix

Un an après la commémoration des 100 ans de l'armistice de 1918, Valérie Vithe lisant le manifeste de Madame le secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées rappelait : **« C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Une nouvelle page d'espoir, dans l'idée de construire une paix durable. Après l'armistice, signée le 11 novembre 1918, l'Europe, ravagée et exsangue, nourrit un fol espoir de paix. L'espoir d'une paix juste et d'un règlement pacifique des futurs conflits. Les Etats signent les traités de paix en se disant « plus jamais ça »**

En présence des autorités, des habitants et de l'association des anciens combattants du Villefranchois, elle remerciait chaleureusement les enfants et leurs enseignantes d'avoir rappelé l'importance de cette paix retrouvée dans les foyers après la guerre, **concluant en formulant le souhait que « cette paix puisse s'inscrire durablement dans nos esprits au quotidien. »**

*NB : Les commémorations sont systématiquement organisées le dimanche à Villefranche (et non le jour J) pour permettre à ceux qui le souhaitent de participer à 10h45 à l'office religieux qui précède la cérémonie.*



### Maillots offerts par la ligue du XIII



Jean-Pierre Papailhau, vice-président de la ligue Occitanie du rugby à XIII, était en visite spéciale le vendredi 13 décembre à 19h30 à la salle du Foyer de la mairie de Villefranche.

En présence des présidents de l'ERCVA XIII et du CVA XIII, Joël Darnac et Patrick Gély, des représentants élus de la commune et surtout des bénévoles et des parents des joueurs, il a remis aux enfants de la catégorie des minimes et à

leurs entraîneurs de superbes maillots personnalisés aux couleurs du club et marqués du logo de la ligue.

Une belle récompense, avant Noël et un bel encouragement à poursuivre les entraînements et futurs matchs programmés de la saison.



### Agapes de fin d'année chez les aînés



Mercredi 25 septembre 2019, la fédération du Tarn des clubs de Génération Mouvement a organisé son concours annuel départemental de belote à l'attention de l'ensemble des adhérents du Tarn.

Plus de 200 adhérents issus de nombreux clubs du département étaient rassemblés dans la salle polyvalente mise à disposition pour l'occasion par la municipalité pour partager un repas convivial avant de disputer le tournoi.

Ce rassemblement a été suivi du traditionnel goûter annuel de Noël organisé par l'ADMR, la MARPA et Générations mouvements le 26 novembre à la Salle Notre-Dame.

Enfin le traditionnel repas des aînés de l'association Génération Mouvement s'est tenu le 14 décembre au Barry dans la joie et la bonne humeur, avec la visite très appréciée du Père-Noël !

Pour adhérer et participer à la vie du club, vous pouvez joindre la Présidente Régine Brunet au 06 76 57 69 91.



### Bonne participation à la soirée de formation aux premiers secours

Plus de 30 personnes, membres d'associations ou habitants intéressés, ont assisté le 3 décembre dernier à cette nouvelle séance gratuite de formation à l'usage d'un défibrillateur animée par l'équipe d'enseignement de soins d'urgence du Tarn. Ils ont ainsi pu découvrir les réflexes et premiers secours à apporter en cas de malaise cardiaque. Pour rappel, deux défibrillateurs sont accessibles au public à Villefranche, un à la pharmacie et un à la MARPA.

## 2019... 2020... Quoi de neuf dans le réseau des médiathèques ?

Le Réseau des Médiathèques des Monts d'Alban et du Villefranchois regroupe 3 sites (Villefranche, Alban et Teillet) où vous pouvez consulter ou emprunter des livres, des CD, des DVD, des revues... Environ 23 000 documents !! Dans ces médiathèques, vous pouvez aussi échanger, découvrir, vous évader autour d'animations, de

concerts, de conférences, d'ateliers pour petits et grands !

### **Pour s'inscrire :**

- RDV dans l'une des médiathèques muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de - de 3 mois.  
-Accès aux médiathèques et la consultation sur place sont libres et gratuits.

-Inscription familiale. Carte adhérent individuelle pour chaque membre de la famille.

-Site internet pour consulter le catalogue et les actualités, réserver vos ouvrages :

**[mediathequesccmav.c3rb.org](http://mediathequesccmav.c3rb.org)**

-Tarif par famille : 10 € par an.

### **Retour sur les animations du second semestre 2019...**

Toutes les classes bénéficient d'accueils, d'animations et de prêts de documents. En octobre et novembre 2019, les classes intéressées ont pu découvrir la maison éco-gestes de Trifyl.

Les médiathèques ont toujours un programme riche d'expositions et d'animations :



Dans la médiathèque Jean Jaurès se sont succédées des expositions : la Scandinavie, les animaux, les œuvres de l'Atelier d'Ambialet, Françoise Maggion, Michel Garibal, Mick Delsard, Pierrick Le Gac, l'Atelier photos MJC, Solange Blaquières, Cécile Rota, Raymond Barde, Isabelle Degryck et Fabienne Combes.



A l'occasion du festival de polar Lisle Noir, en septembre, la médiathèque Jean-Jaurès a accueilli, pour une rencontre avec ses lecteurs, l'auteur Jean-Christophe Tixier... de beaux moments de partage, d'échanges avec le public de tout âge !



« A vous 2 jouer », des rencontres tout au long de l'année autour des jeux de société pour TOUS ! Vous avez envie de passer un bon moment... n'hésitez plus !



Dans le cadre du festival Contes en balade, en octobre, spectacle de contes présenté par Sabrina Chézeau avec humour et tendresse.



En mai, concert du Duo Elle & Lui. Agnès et Pascal ont offert à leur public les chansons de leur premier album.



Belle soirée avec Nicolas Poulhalec, œnologue, la découverte du vin Bio. Il présente depuis 3 ans un atelier par an sur le réseau. Affaire à suivre... !



A l'occasion de la Foire de Pays, le bénéfice de la vente de livres d'occasion à la médiathèque pendant 2 jours a été versé au profit du réseau des médiathèques.



Spectacles et goûter de Noël en décembre dans les médiathèques avec la « Cie Vers les arts »

# Culture, loisirs, solidarité

## Marché de Noël - 4<sup>ème</sup> édition

Une 4<sup>ème</sup> édition réussie du marché de Noël regroupé avec le marché hebdomadaire du dimanche, le 15 décembre.

Y participaient exposants créateurs et producteurs locaux proposant un large choix et de qualité.

N'oublions pas le vin chaud et les petits gâteaux préparés par les élèves et leurs parents de l'école publique, ainsi que le traditionnel aligot saucisse dégusté sur place ou à emporter.



En ce dimanche particulier et depuis septembre 2019, une nouvelle venue étoffe notre marché dominical, avec sa **vente d'œufs bio**. Jeune agricultrice éleveuse de volailles à Alban, elle a souhaité proposer tous les 15 jours des œufs de poules élevées en pleine air, ainsi que des sablés de sa fabrication. Les producteurs locaux étant toujours les bienvenus, nous lui souhaitons un franc succès auprès des habitants et des touristes de passage.

## Ateliers prévention pour les + de 60 ans dès janvier 2020

La loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (dite loi « ASV ») a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population. Donnant la priorité au maintien à domicile, la loi repose sur 3 piliers : l'anticipation de la perte d'autonomie ; l'adaptation de la société au vieillissement ; l'accompagnement de la perte d'autonomie. Dans ce cadre, a été instaurée dans chaque département, la mise en place d'une **Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées**. Cette nouvelle instance facilite et finance la mise en œuvre d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie, à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, vivant sur le territoire du Tarn.

A compter de janvier 2020, la commune de Villefranche d'albigeois accompagnée par l'association SERENITARN, vous propose des ateliers gratuits programmés aux dates suivantes (adaptables suivant les besoins et le nombre de participants). **Chaque atelier permettra d'accueillir 12 personnes maximum.**

**Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de la mairie (05.63.55.30.15**

[villefranche.dalbigois@wanadoo.fr](mailto:villefranche.dalbigois@wanadoo.fr))

ou par le biais des associations dans lesquelles vous êtes inscrit.

Un **atelier éco-citoyen** est proposé le jeudi après-midi à partir du **23 janvier 2020 de 14h à 16h à la salle du foyer de la mairie.**

**60 ans et + ?**



12 places maximum  
**Découvrir, expérimenter l'éco-attitude !!!**

Sensibiliser au rôle éco-citoyen que chacun peut jouer.  
Fabriquer soi-même ses produits ménagers et cosmétiques.

COUT	DURÉE	LIEU
0 €	4 séances de 2 h	Mairie de Villefranche d'Albigeois

Un **atelier mémoire** commencerait le **20 et 27/02** ainsi que **5, 12, 19 et 26/03/2020 de 14h à 16h.**

L'**atelier détente, vitalité** commencerait le mardi après-midi **18 et 25/02** ainsi que le **3, 10, 17 et 24/03/2020 de 14h à 16h.** Au-delà d'un programme autour du bien-être son but est d'être prolongé par l'organisation de sorties culturelles sur 3 séances supplémentaires.

Enfin un **atelier numérique**, avec une approche du fonctionnement des tablettes numériques commencerait le lundi **23 et 31/03** puis se tiendrait les **6, 20, 27, 23 et 30/04** et le **4/05 de 14h à 16h.**

# Environnement, citoyenneté

## Extinction éclairage public



Nous vous l'avions annoncée pour septembre, mais quelques mises au point techniques pour déconnecter l'éclairage le long de la RD999 du restant des rues adjacentes ont repoussé l'échéance.

**A compter du 20 janvier 2020, l'éclairage public sera interrompu aux horaires suivants :**

- Horaires d'hiver, du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai : 23h00 – 6h00
- Horaires d'été, du 2 mai au 30 septembre : minuit et pas de rallumage le matin.

La traversée du bourg le long de la RD999 où ont été installées des lampes à leds très économiques ne sera pas concernée par l'extinction nocturne.

## Tri des déchets

Deux structures s'occupent de vos déchets :

- Pour la partie « collecte des déchets », c'est la communauté de communes (CCMAV),
- Pour la partie « valorisation », c'est Trifyl et ses équipements industriels (déchèteries, centres de tri, bioréacteur, plateformes de compostage, plateformes de préparation du bois...).

Les élus de Trifyl ont choisi d'établir des tarifs incitatifs en fonction des efforts de réduction et de tri de chaque collectivité. Ainsi, ils ont souhaité mettre en place un tarif bas pour le tri (emballages et papiers recyclables), inférieur à celui des déchets résiduels (poubelles noires), pour inciter à trier, et à bien trier.

C'est donc, en moyenne en 2019, 96 euros la tonne pour la poubelle noire et 33 euros la tonne pour les emballages et papiers correctement triés. Les collectivités de collecte paient à Trifyl en fonction du geste de tri de leurs habitants, autrement dit, de votre geste de tri.

**Le calcul est vite fait : le tri des recyclables coûte 3 fois moins cher dans le bac jaune. Alors trions !**



## Stop aux dépôts sauvages !

Les dépôts sauvages continuent de se multiplier sur le territoire. Ces incivilités sont d'autant plus inadmissibles qu'elles portent préjudice à chaque contribuable (frais d'enlèvements répercutés sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) alors que les déchèteries sont gratuites pour les particuliers ! Pour prévenir ce genre de comportement, des panneaux d'avertissement ont été apposés par la CCMAV sur les points de regroupement des déchets (où sont souvent déposés encombrants, gravats et autres déchets inappropriés).

Ne vous rendez pas complice de ces actes : si vous constatez ce type d'incivilité, pour le bien-être de tous, prévenez les autorités !



## Arrivée de la fibre à Villefranche en 2021 !



Début juin, a eu lieu l'officialisation d'un partenariat entre le Conseil départemental et SFR pour l'installation de la fibre optique dans tous les foyers tarnais. Il prévoit le raccordement à la fibre de tous les foyers d'ici octobre 2022. Les particuliers, comme les entreprises de Villefranche bénéficieront, dès 2021, de la technologie la plus récente en matière d'accès à internet. Fiable et performante, la fibre optique permet à ses utilisateurs de profiter d'un service internet ultra rapide et de télécharger des documents volumineux en un temps record.

Pour la mettre en œuvre de façon optimum, il est indispensable que chaque bâtiment éligible (maison, immeuble, commerce, entreprise) soit doté d'une adresse fiable. Sur notre commune seul le centre du village est répertorié par rue et numéro de rue. **Désormais il faudra que toute la commune bénéficie de cet adressage. Un travail important que va commencer la municipalité dès 2020 !**

# Actualités - Règlementation – Etat civil

## Acquisition de biens sans maître - Procédure

Lorsqu'un immeuble se trouve à l'état d'abandon manifeste ou sans propriétaire suite à un décès sans descendant, la commune sur le territoire de laquelle il se situe peut mettre en œuvre une des procédures existantes pour faire cesser l'éventuel péril et acquérir, le cas échéant, le bien immobilier en cause.

Un bien est considéré comme n'ayant pas de maître dès lors :

- qu'il fait partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté,
- qu'il concerne un immeuble qui n'a pas de propriétaire connu et pour lequel, depuis plus de trois ans, les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.

Les biens sans maître sont acquis par la commune, ou à défaut par l'Etat, soit de plein droit, soit au moyen d'une procédure spécifique. A l'issue de l'enquête permettant de s'assurer que le bien qu'elle se propose d'appréhender est effectivement sans maître, la commune doit déterminer la procédure à mettre en œuvre pour incorporer le bien dans son domaine.

La procédure d'acquisition comporte deux phases distinctes :

- la commune doit d'abord constater que le bien est présumé sans maître (avis de la commission communale des impôts directs et arrêté du maire constatant l'absence de propriétaire connu et de paiement des contributions foncières ou leur paiement par un tiers)
- elle doit ensuite accomplir les mesures de publicité avant de l'incorporer dans son domaine (délai de 6 mois ; délibération du conseil municipal et arrêté du maire constatant l'incorporation).

Deux procédures sont actuellement en cours sur la commune.

## En recherche d'emploi ? Oxygène Intérim vient à votre rencontre

Toujours plus proche de vous, Oxygène Intérim se déplace chez vous pour vous permettre de trouver du travail !

Cette idée d'agence de recrutement mobile, concrétisée par le « Jobtruck », qui sillonne les routes du département permet de recruter trois et six personnes à chaque permanence, soit une vingtaine par mois. » Les postes proposés concernent principalement le secteur du BTP (maçons, plaquistes, plombiers, électriciens, etc.), du médical (aides-soignants, infirmiers), du transport et de la logistique (chauffeurs, préparateurs de commande, etc.), ainsi que dans l'industrie (tous métiers qualifiés) et de la grande distribution (employés de rayons, chefs de rayon, etc.)



ainsi que dans l'industrie (tous métiers qualifiés) et de la grande distribution (employés de rayons, chefs de rayon, etc.)

*La prochaine permanence aura lieu le 15 janvier 2020 de 9h30 à 11h30 place de l'église de Villefranche*

## 100 ans pour Paulette Bladou, villefranchoise de naissance et de cœur.



Entourée de sa famille et de ses amis, Paulette Bladou, née Puech, le 8 décembre 1919 à Villefranche d'Albigeois, a fêté ses 100 ans en décembre dernier à Albi, où elle vit depuis de nombreuses années. Celle qui a été infirmière auprès du Docteur Pierre Amalric est toujours restée attachée à son village d'origine. Ses parents, puis son frère, y tenaient une épicerie en plein centre du village, au 10 avenue de Millau.

C'est une centenaire qui a conservé toute sa vivacité d'esprit, toujours prête à échanger ses souvenirs heureux et plus graves, comme ceux de la seconde guerre. Nous lui souhaitons un bel anniversaire.

## Naissances

BARTHE Evan - 03/07/2019

MELENDI IGLESIAS DURAND Nina - 04/09/2019

SAVI Antoine - 12/09/2019

ASTIE Cyprien - 30/10/2019

GRIMAL Candice - 03/11/2019

## Mariages

HUGONNET Daniel et BANSE Odile - 03/08/2019

CORBIÈRES Matthieu et ROUCAYROL Amandine - 21/09/2019

DAVID Jean-Philippe et ABASSI Inès - 28/09/2019

NICOULEAU Georges et GONZALEZ Gisèle - 22/11/2019

SOULAGES Guy et MARTY Josiane - 30/11/2019

GOMEZ Aser et ZELIJA Xhesila - 07/12/2019

## Décès

DELPUECH Michel - 23/08/2019

DAURELLE Louis - 12/09/2019

BRIS Monique née BONLEUX - 25/09/2019

BLANC Dorian - 18/10/2019

CROS Solange née RABAUD - 09/11/2019

GAFFIE Louis - 10/12/2019

CARRIERE Lucette née REVELLAT - 25/12/2019

HÉRAL Michelle née CLUZEL - 27/12/2019

# Agenda

**Du 7 au 31 janvier 2020**

**Exposition « Le parcours de Jaurès »**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Mercredi 8 janvier 2020 de 9h à 13h**

**Collecte de sang organisée par l'EFS**  
Salle du Foyer

**Dimanche 12 janvier 2020 à 12h**

**Repas réservé aux licenciés organisé par l'ERCVA XIII**  
Salle Notre Dame

**Samedi 18 janvier 2020 de 14h à 17h**

**Après-midi jeux**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Samedi 25 janvier 2020 à 20h30**

**Loto de l'école Saint-Joseph**  
Salle Notre Dame

**Du 1er au 28 février 2020**

**Exposition sur l'Histoire et les origines de Villefranche**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Samedi 8 février 2020 à 20h30**

**Loto de la Société de chasse**  
Salle Notre Dame

**Dimanche 16 février 2020 à 14h**

**Loto de l'ADMR**  
Salle Notre Dame

**Dimanche 23 février 2020 toute la journée**

**Bourse aux jouets et vêtements**  
Organisée par l'APE de l'école publique  
Salle polyvalente

**Du 2 mars au 28 mars 2020**

**Exposition peinture « Couleurs chaudes » par Marie-José Chamayou**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Dimanche 8 mars 2020 à 14h**

**Loto de Génération mouvement**  
Salle Notre Dame

**Samedi 14 mars 2020 à 20h30**

**Loto de l'association Familles Rurales**  
Salle Notre Dame

**Dimanche 15 mars 2020**

**Vente de gâteaux**  
Organisée par l'école Saint-Joseph  
Marché communal

**Dimanche 22 mars 2020 de 13h à 19h**

**Coupe du Tarn DPL- Club de tir**  
Terrain du Ball-trap - Rte de Fabas

**Samedi 28 mars 2020 de 14h à 17h**

**Après-midi jeux**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Dimanche 29 mars 2020**

**Repas aligot et fête de l'école Organisés par l'école Saint-Joseph**  
Salle Notre Dame

**Du 1er au 30 avril 2020**

**Exposition peinture et collage par Martine Rauzy et Danièle Passemar**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Mercredi 1er avril 2020**

**Atelier avec Fabienne Combes**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Dimanche 5 avril 2020**

**Vente de gâteaux**  
Organisé par l'école publique  
Marché communal

**Dimanche 5 avril 2020**

**Vide greniers organisé par l'Association Familles Rurales**  
Salle polyvalente et extérieurs

**Dimanche 19 avril 2020**

**Randonnée et repas omelette**  
Association Tarn Madagascar  
Cambieu

**Dimanche 19 avril 2020 de 13h à 19h**

**Coupe du Tarn - parcours chasse**  
Club de tir  
Terrain du Ball-trap  
Rte de Fabas

**Vendredi 24 avril 2020 à 20h30**

**Loto de l'ERCVA XIII**  
Salle polyvalente

**Du 2 au 30 mai 2020**

**Exposition peinture par Maryse Granier**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Dimanche 10 mai 2020 à 11h45**

**Commémoration du 8 mai 1945**  
Association des anciens combattants  
Monument aux Morts

**Vendredi 15 mai 2020 de 14h à 19h**

**Collecte de sang organisée par l'EFS**  
Salle du Foyer

**Dimanche 17 mai 2020**

**Concours Midi-Pyrénées DPL 100 et repas sur réservation - Club de Tir**  
Terrain du Ball-trap - Rte de Fabas

**Samedi 23 mai 2020 à 21h**

**Bal musette organisé par le Comité des fêtes**  
Salle polyvalente

**Lundi 1er juin 2020**

**Vide greniers organisé par le CVA XIII**  
Salle polyvalente et extérieurs

**Du 2 au 30 juin 2020**

**Exposition photo par l'atelier photos de la MJC d'Alban**  
Médiathèque Jean Jaurès

**Jedi 4 juin 2020**

**Repas de la fête des mères – réservé aux adhérents - organisé par Génération mouvement**  
Salle Polyvalente

**Samedi 6 juin 2020 toute la journée**

**Journée portes ouvertes de l'ERCVA XIII – repas du midi réservé aux licenciés**  
Salle polyvalente

**Samedi 6 juin 2020 à 20h30**

**Gala de danse organisé par l'Association Familles Rurales**  
Salle polyvalente

**Vendredi 12 juin 2020 à partir de 18h**

**Fête de l'école publique**  
Spectacle et repas  
Salle polyvalente

**6 et 7 juin 2020 toute la journée**

**Grand prix Chabbert et repas sur réservation - Club de Tir**  
Terrain du Ball-trap - Rte de Fabas

**Samedi 20 juin 2020 à partir de 19h**

**Fête de la musique organisée par les associations AFR – ADMR et l'école Saint-Joseph**  
Place de l'Eglise

**Dimanche 28 juin 2020**

**Concours ligue Midi-Pyrénées DPL 100 et repas sur réservation - Club de Tir**  
Terrain du Ball-trap - Rte de Fabas

**Sans oublier :**

**Les 1<sup>ers</sup> mardis du mois**

**Après-midi goûters et jeux organisés par le Club génération mouvement**  
Salle du foyer de la mairie

**Une fois par mois**

**Atelier lecture organisé par la MARPA**  
Salle d'animations MARPA

**Les derniers mardis du mois à 17h30**

**Séance de Cinéma (Cinécran 81)**  
Médiathèque Jean Jaurès

Toutes les actualités sont accessibles via le site internet de la commune [www.villefranchedalbigois.ccmav.fr](http://www.villefranchedalbigois.ccmav.fr) et sur [www.facebook.com/villefranchedalbigois](https://www.facebook.com/villefranchedalbigois)

**L'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année !**

**Vous êtes chaleureusement invités à participer à la cérémonie des vœux aux habitants le**  
**Dimanche 26 janvier 2020 à 12 heures – Salle du Foyer de la mairie**